7 COLLABORATION INTERCANTONALE

L'ensemble des intervenants de la promotion économique vaudoise reconnaît que le canton de Vaud ne peut pas être isolé de son contexte économique régional. La nécessité de penser la promotion économique à une échelle plus large n'est plus à prouver. Rappelons à ce propos que plusieurs initiatives se sont développées dans ce sens dans notre pays. Le Greater Zürich Area ⁵¹ en est l'illustration la plus patente, pas moins de 6 cantons ⁵² se sont réunis sous une bannière unique (politique d'image) pour promouvoir leur place économique régionale.

Le marché des localisations d'entreprises est donc devenu extrêmement concurrentiel au fil des années, la question de la taille critique est donc centrale pour l'avenir et la compétitivité du canton de Vaud et de l'ensemble de l'arc lémanique dans sa capacité à attirer des entreprises de renom à haute valeur ajoutée.

La dimension intercantonale est une préoccupation majeure du SELT. De nombreuses initiatives allant dans ce sens ont été développées par le canton de Vaud de manière pro-active. Plusieurs réalisations allant dans ce sens ont vu le jour.

7.1 Une mise en commun des ressources

En 2002 le DEWS a été créé par la mise en commun des ressources des cantons de Vaud et Neuchâtel consacrées à la prospection d'entreprises étrangères. En 2003, le canton du Valais est venu se joindre à cette organisation commune.

Chaque canton conserve sa propre interface d'accueil cantonal d'entreprises (DEV pour le canton de Vaud) intéressées par une éventuelle implantation.

Relevons que nous sommes en présence d'une mise en commun des moyens pour élargir le réseau d'acquisition d'entreprises de par le monde. Les dimensions relatives à la coordination, la collaboration intercantonales ou la promotion commune d'une image sont faibles.

7.2 Les premiers jalon d'une collaboration intercantonale

7.2.1 Centre CIM de Suisse occidentale (CCSO)

Le Centre CIM de suisse occidentale (CCSO) est une organisation de droit privé qui a été créé en 1991 sous l'impulsion des départements de l'économie des six cantons de Suisse occidentale (FR, GE, JU, NE, VD, VS). Il agit, par le biais des antennes cantonales, en tant que partenaire auprès des petites et moyennes entreprises pour les soutenir dans leur recherche de compétitivité. Il intervient principalement dans deux domaines :

- L'optimisation de processus qui vise à augmenter la productivité des entreprises, au moyen d'une méthodologie interdisciplinaire;
- Le soutien aux projets industriels innovants

7.2.2 Bioalps

Bioalps a vu le jour en 2002 à l'initiative des cantons de Genève et de Vaud. Il s'agit d'un pôle de compétences qui anime l'activité d'un réseau de centre de recherche et

49

⁵¹ Greater Zurich Area constituée en 1998, la tâche de cette fondation est de promouvoir cette région comme lieu de production économique aux niveaux national et international (budget annuel d'environ 5 mio. CHF).

⁵² Zurich, Schaffouse, Soleure, schwyz, Grison, Glaris. De grandes entreprises sont également membres de cette plateforme.

d'entreprises actifs dans le domaine des sciences de la vie et du domaine biomédical. L'objectif est de créer les conditions favorables aptes à développer leurs activités, à stimuler la création de nouvelles entreprises et l'implantation de sociétés étrangères dans le domaine. Trois cantons se sont joints à l'opération. BioAlps regroupe actuellement les cantons de Genève, Vaud, Fribourg, Neuchâtel et Valais. Il se déploie autour de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, l'Institut suisse pour la recherche sur le cancer, le Ludwig Institut for cancer research de Lausanne, les universités et hôpitaux universitaires romands et le Centre suisse d'électronique et de microtechnique de Neuchâtel.

Aujourd'hui, cette plateforme est considérée par les observateurs comme étant le plus important de ce type en Europe occidentale, avec des entreprises telles que Serono et Medtronic.

7.3 Vers une formalisation

La collaboration intercantonale est jusqu'alors ponctuelle et s'inscrit autour d'événements singuliers. Elle souffre donc d'un manque de continuité et de l'inexistence de bannière commune.

A l'instigation du canton de Vaud, une réflexion allant dans le sens d'une formalisation a été amorcée, début 2004, dans le cadre de la CDEP-SO⁵³. Elle a débouché en septembre 2004 sur l'approbation par les chefs de département des cantons concernés, des trois orientations suivantes:

1. Communication commune

Conduire une étude sur la perception commune de la région et proposer sa traduction sous une forme d'identité visuelle utilisable lors des manifestations communes.

2. Collaboration sur la base de plateformes à géométries variables

Validation du principe d'une collaboration intercantonale fondé sur les plateformes à géométries variables et nécessité de définir les règles formelles de fonctionnement. Constitution d'une nouvelle plateforme dans le domaine des microtechniques.

3. Support logistique

Définir l'organisation du support logistique permettant la gestion des plateformes de collaboration intercantonales.

Il ressort clairement des décisions susmentionnées que les cantons romands souhaitent se donner les moyens d'un cadre et d'une structure de collaboration formalisés et renforcés.

7.4 Articulation avec les programmes fédéraux

« RéusSite : Suisse⁵⁴ » est le programme du Seco de promotion de la place économique suisse. L'objectif de ce programme est d'offrir des services complets d'information et de conseil pour les entreprises et les personnes qui veulent s'établir et s'implanter en Suisse. L'étendue des services offerts par ce programme du Seco est vaste :

« Notre objectif est de vous donner les informations les plus actuelles et pertinentes qui soient disponibles de manière à ce que votre projet d'entreprise ou d'investissement prenne le meilleur et le plus rapide départ possible. En plus de coordonner vos contacts avec les représentants gouvernementaux, nous vous apportons une aide et un soutien pour ce qui est de la recherche de l'immobilier, de la demande des permis de travail et de

-

⁵³ Conférence des Départements de l'économie publique de Suisse occidentale.

⁵⁴ Ce programme s'appelle en anglais : « Location :switzerland »

résidence. Nos représentants vous aident également à identifier puis à régler les questions juridiques, les questions d'acquisition immobilière et vous donnent les coordonnées de consultants et d'experts complémentaires dans les domaines spécifiques.»⁵⁵

Nous observons donc une superposition de compétences entre la Confédération et les organes cantonaux de promotion économique. Cette organisation ne peut être efficace que si elle s'inscrit dans le cadre d'une coordination forte entre les entités impliquées.

Force est de constater que tel n'est pas le cas. Les entretiens que nous avons menés avec les acteurs impliqués dans la promotion cantonale vaudoise nous ont permis de constater un enthousiasme et un intérêt très mesuré⁵⁶ par rapport aux initiatives du Seco. Certains émettent même des doutes quant à la pertinence du programme « RéusSite: Suisse ».

Relevons que le programme « RéusSite: Suisse » est pour sa part manifestement orienté vers la suisse allemande, preuve en est que sur les cinq partenaires officiels du programme qui ont pour missions d'assister les entreprises engagées dans un processus d'investissement et de répondre à leurs questions, quatre sont situés à Zurich et un à Bâle.

7.5 Constats et conclusions

La nécessité d'une approche intercantonale de la promotion économique n'est plus à démontrer. Le canton de Vaud est fortement conscient de cet impératif et il met au profit son « poids » et sa « centralité » pour faire évoluer favorablement cette dimension. Le SELT est en effet à l'origine de la quasi totalité des projets qui vont dans le sens d'un plus forte intégration des promotions économiques cantonales.

Il en va par contre différemment de la présence du canton dans le cadre du programme « RéusSite: Suisse », où la voix de la promotion économique vaudoise n'est pas représentée. Le canton de Vaud doit profiter de la deuxième phase du programme ⁵⁷ pour aller de l'avant et marquer sa présence au niveau fédéral.

Les dossiers de la collaboration intercantonale et de la présence du canton de Vaud dans le cadre de la promotion fédérale de la place économique suisse sont d'une grande importance et prennent une envergure certaine. Il est impératif que la continuité et les ressources nécessaires soient assurées pour le développement et la gestion de ces axes. Nous préconisons dès lors que le SELT nomme un responsable de projet chargé de ces axes.

⁵⁵ Présentation des prestations sur le site internet « location: Switzerland / « RéusSite : Suisse ».

⁵⁶ La promotion économique cantonale a participé à quelques manifestations organisées dans le cadre de « location: Switzerland / « RéusSite : Suisse ».

⁵⁷ Le programme «Location: Switzerland» / « RéusSite : Suisse », limité à dix ans, arrivera à échéance en 2006. Ainsi que la mise en consultation de la nouvelle loi fédérale concernant la promotion de l'information sur la place économique suisse.